

Qui sommes-nous ?

Une **équipe** composée d'un chef de service, de 4 travailleurs sociaux, d'un psychologue et d'un infirmier, **disponible** toute l'année,

Pour **soutenir** et **étayer** l'accompagnement des **enfants** en situation de **handicap**, ayant une notification MDPH ou non, confiés à l'**Aide Sociale à l'Enfance** de la Charente-Maritime.



Horaires d'ouverture :

*Interventions éducatives du lundi au samedi, de 7h à 20h.
Astreinte éducative le dimanche de 9h à 17h.*

Equipe Mobile ASE & Handicap



3, passage Glemet
17800 PONS

Direction : Mme KENGNI
IME-ITEP-SESSAD Manoir Emilie
2 rue du Manoir, 17530 ARVERT
05 46 36 40 55



Cheffe de Service Equipe Mobile :

Mme MARX : 07 62 73 98 88
caroline.marx@fondationdiaconesses.org

Ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Charente Maritime



Equipe Mobile

ASE & Handicap



Accompagnons la vie !



Que proposons-nous ?

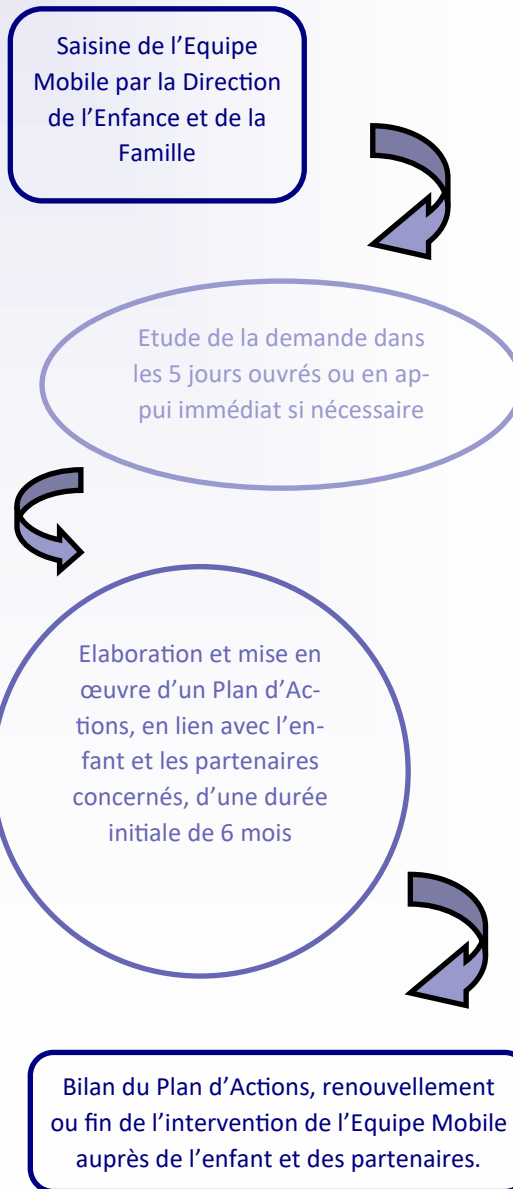
Des Interventions directes auprès des enfants et des accompagnants:

- Préparer l'accueil d'un enfant en situation de handicap,
- Évaluer les besoins de l'enfant au titre du handicap,
- Intervenir au sein du lieu de vie de l'enfant pour soutenir et développer les compétences et ressources de l'équipe, de l'assistant familial ou de la famille (méthode de supervision-action et de transfert de compétences dans le quotidien de l'enfant et de ses accompagnants)

Des Interventions indirectes auprès des professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance :

- Par un appui, des conseils et une expertise dans le champ du handicap,
- Par un lien partenarial étroit avec les Délégations Territoriales,
- Par des formations croisées au profit des professionnels de l'ASE et du médico-social

Comment intervenons-nous ?



Nos engagements

- * Développer une culture du « travailler ensemble » avec les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, des secteurs de la santé et du médico-social, en partant des besoins et de l'intérêt de l'enfant.
- * Eviter les ruptures de parcours en fluidifiant et en coordonnant les interventions multi-partenariales.
- * Développer le Pouvoir d'Agir des familles, des Accompagnants et de l'Enfant.

